

Communiqué de presse

Nouvelle étape historique pour Pluxee désormais coté sur Euronext Paris suite au spin-off de Sodexo

- Cotation de Pluxee sur le marché réglementé d'Euronext Paris
- Modèle économique de croissance et générateur de trésorerie visant à soutenir une performance durable et rentable sur le marché des avantages et de l'engagement des salariés
- Accélération de l'exécution de son plan stratégique pour renforcer sa position d'acteur international majeur
- Bellon S.A. conserve un rôle d'actionnaire de contrôle de long terme

Paris : 1er février 2024 // Pluxee (le « Groupe »), un acteur international majeur dans le domaine des avantages et de l'engagement des salariés, annonce la cotation de ses actions sur le compartiment A du marché réglementé d'Euronext Paris sous le symbole PLX et le code ISIN NL0015001W49, suite au spin-off de Sodexo.

Le 1er février 2024, les actions de Pluxee ont été distribuées aux actionnaires de Sodexo sur la base d'une action Pluxee pour chaque action Sodexo détenue. Le prix technique de référence de 26 EUR par action Pluxee a été annoncé le 31 janvier 2024 par Euronext. La famille Bellon reste un actionnaire engagé à long terme de Pluxee et détiendra 42,8 % des actions ordinaires en circulation et environ 60 % des droits de vote.

Aurélien Sonet, directeur général de Pluxee, a commenté en ces termes :

« Avec la réussite du spin-off et la cotation sur Euronext Paris, nous franchissons une étape clé dans l'accomplissement de notre vision. C'est le début d'une nouvelle ère pour Pluxee et j'aimerais remercier toutes les équipes pour leur travail remarquable. En tant que pure player, notre objectif est de générer une croissance rentable en renforçant notre position d'acteur international majeur sur le marché en pleine croissance des avantages et de l'engagement des salariés. Notre stratégie ambitieuse nous permettra de continuer à délivrer de solides performances financières et à créer de la valeur pour l'ensemble de nos actionnaires, en s'appuyant

sur des équipes expérimentées, des investissements technologiques et une approche ciblée en termes de fusions et acquisitions. »

Fort de 45 années d'expérience, Pluxee poursuit sa trajectoire de croissance en tant que *pure player*. Au cours des trois prochaines années, le Groupe va mettre en œuvre son plan stratégique, axé sur le renforcement de son leadership en matière de titres repas et alimentaires et le développement de son offre d'avantages et d'engagement des salariés, à travers six initiatives stratégiques :

1. Accroître l'offre d'avantages aux salariés pour répondre à l'évolution des besoins des clients et des consommateurs ;
2. Consolider le partenariat gagnant-gagnant qui lie Pluxee aux commerçants;
3. Renforcer la présence du Groupe dans le domaine de l'engagement, de la motivation et de la reconnaissance des collaborateurs;
4. Acquérir de nouveaux clients en mettant l'accent sur les petites et moyennes entreprises grâce à une stratégie commerciale et marketing segmentée ;
5. Tirer pleinement partie du portefeuille de clients existants, grâce notamment au cross-selling ; et
6. Augmenter la rentabilité grâce à des gains d'efficacité et au levier opérationnel.

Les objectifs financiers du Groupe pour les exercices fiscaux 2024 et 2026, tels que présentés lors du Capital Markets Day qui a eu lieu le 10 janvier 2024, visent à générer une croissance organique durable de son chiffre d'affaires, améliorer sa marge d'EBITDA récurrent et maintenir un niveau élevé de conversion de trésorerie comme suit :

	Exercice 2024	A moyen-terme - Exercice 2026
Croissance organique du chiffre d'affaires	Croissance à deux chiffres	Croissance à deux chiffres par an
Marge d'EBITDA récurrent	Stable a minima, après prise en compte des frais de siège	Environ 37 % pour l'exercice 2026
Conversion de trésorerie	Plus de 70 % en moyenne sur les exercices 2024 à 2026	
Investissements	Environ 10 % du chiffre d'affaires en moyenne, avec un focus important sur la technologie	
Politique de dividende	Au moins 25 % du bénéfice net à partir de l'exercice 2024	

Pluxee bénéficie d'un bilan solide et d'une trésorerie nette de 859 millions d'euros au 31 août 2023, fournissant une base solide pour sa trajectoire en tant qu'entreprise autonome. Le Groupe a en outre sécurisé une structure financière solide, comprenant un prêt-relais de 1,5 milliard d'euros et une ligne de crédit renouvelable de 650 millions d'euros. Le tirage à hauteur de 1,1 milliard d'euros sur le prêt-relais a permis à Pluxee de rembourser Sodexo avant sa cotation tout en conservant sa structure de capital.

Dates clés

1er février 2024	Date de Détachement des Actions Sodexo Date de Réalisation du spin-off Date de cotation – Admission des Actions Ordinaires Pluxee et début de la négociation sous forme de promesses sous le symbole « PLX »
2 février 2024	Date d'enregistrement
5 février 2024	Date de Mise en Paiement - Livraison des Actions Ordinaires Pluxee Règlement-livraison des transactions sur les Actions Ordinaires Pluxee effectuées le 1er février 2024 Début de la négociation des Actions Ordinaires Pluxee

Calendrier financier

Résultats du premier semestre de l'exercice 2024	19 avril 2024
Chiffre d'affaires du troisième trimestre de l'exercice 2024	3 juillet 2024
Résultats annuels de l'exercice 2024	31 octobre 2024
Assemblée annuelle des actionnaires de l'exercice 2024	Décembre 2024

À propos de Pluxee

Présent dans 31 pays, Pluxee est un acteur international majeur du marché des avantages et de l'engagement des salariés. Pluxee accompagne les entreprises dans les enjeux d'attractivité, d'engagement et de fidélisation de leurs collaborateurs grâce à une offre étendue de solutions, allant des titres repas et alimentaires aux avantages liés au bien-être et à la qualité de vie, en passant par des solutions de motivation et de reconnaissance des salariés, ou de programmes d'aide publique.

S'appuyant sur une technologie de pointe et fort de l'engagement de plus de 5 000 collaborateurs, Pluxee est un partenaire de confiance au sein d'un écosystème B2B2C qui connecte plus de 500 000 clients et 1,7 million de commerçants avec 36 millions de consommateurs.

Depuis plus de 45 ans, Pluxee s'engage à créer un impact positif auprès de toutes ses parties prenantes. Pour y parvenir, Pluxee accompagne le bien-être au travail des employés, en déployant ses activités en collaboration avec les communautés locales, et en contribuant à la préservation de la planète.

Pour plus d'information : www.pluxeegroup.com

Chiffres clés pour l'exercice 2023

- 22,8 milliard d'euros de volume d'affaires émis
- 1 052 million d'euros de chiffre d'affaires consolidé
- Plus de 5 000 employés
- Présent dans 31 pays
- Plus de 500 000 clients, plus de 1,7 million de commerçants et plus de 36 millions de consommateurs

Contacte Pluxee

Analystes et investisseurs

Pauline Bireaud
+ 33 6 22 58 83 51
pauline.bireaud@pluxeegroup.com

Médias

Cecilia de Pierrebourg
+33 6 03 30 46 98
cecilia.depierrebourg@pluxeegroup.com

Déclarations prospectives

Le présent communiqué de presse contient des déclarations prospectives qui reflètent les intentions, les convictions ou les attentes et projections actuelles du Groupe concernant les résultats, la situation financière, la liquidité, les perspectives, la croissance anticipée, les stratégies et les opportunités du Groupe et des marchés sur lesquels le Groupe exerce ses activités. Ces déclarations prospectives ne constituent pas des faits historiques. Le Groupe s'est efforcé d'identifier les déclarations prospectives en utilisant des mots tels que « peut », « sera », « devrait », « s'attend à », « a l'intention de », « estime », « anticipe », « projette », « croit », « pourrait », « espère », « cherche », « planifie », « vise », « aspire », « objectif », « potentiel », « but », « stratégie », « cible », « continue », « annualisé » et d'autres expressions similaires ou négatives de celles-ci ou d'autres variantes de celles-ci ou une terminologie comparable, ou par des discussions sur la stratégie qui impliquent des risques et des incertitudes. Toutefois, l'absence de ces mots ne signifie pas que les déclarations ne sont pas prospectives.

Toutes les déclarations prospectives de Pluxee impliquent des risques et des incertitudes (dont certains sont importants ou indépendants de la volonté de Pluxee) ainsi que des hypothèses qui pourraient conduire à ce que les résultats réels diffèrent sensiblement de la performance historique de Pluxee et des attentes ou projections actuelles de Pluxee. Si un ou plusieurs de ces risques ou incertitudes se matérialisaient, ou si les hypothèses sous-jacentes s'avéraient inexactes, les résultats réels pourraient différer considérablement de ceux présentés dans ces déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent ceux évoqués ou identifiés

dans le chapitre 1 « Facteurs de risque » du prospectus de Pluxee, approuvé par l'Autorité néerlandaise des marchés financiers (Stichting Autoriteit Financiële Markten - AFM) le 10 janvier 2024, qui est disponible sur le site Internet de Pluxee (www.pluxeegroup.com).

Avertissement

Le présent communiqué de presse est publié à titre informatif uniquement. Le présent communiqué de presse n'est pas destiné à être distribué dans les juridictions nécessitant une revue réglementaire préalable ou une autorisation aux fins de distribution.